



Communiqué de presse

A la suite de la parution d'articles sur le centre de vaccination réservé aux professionnels de santé et installé au CHICAM (Alençon), le centre hospitalier a souhaité apporter des précisions : ce centre n'est pas fermé, et n'a pas reçu d'instructions en ce sens.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des professionnels de santé, la campagne de vaccination a connu un démarrage très rapide dans l'Orne. **Entre le 4 et le 19 janvier, plus de 1000 professionnels de santé ont notamment été vaccinés au CHICAM.**

Il faut se féliciter de cette situation, qui témoigne d'une forte adhésion de la population à cette campagne de vaccination.

Cette adhésion doit toutefois être mise en adéquation avec le nombre de doses disponibles et des projections d'approvisionnement.

Pour réaliser la vaccination dans ces centres, l'Orne, comme tout département, reçoit une dotation hebdomadaire réceptionnée par l'établissement pivot, ici le CHICAM. Dans chaque région, cette livraison est une quote part de l'approvisionnement national calculée au prorata de la population concernée. Elle correspond à la réalité des territoires, en fonction de la répartition des populations cibles, en utilisant toutes les ressources disponibles en vaccin.

Du fait de cette forte dynamique sur le département, il n'est pour l'instant plus possible de programmer de nouveaux rendez-vous pour des primo-injections au sein du centre de vaccination du CHICAM.

Néanmoins, il n'est pas pour autant fermé. Ainsi, l'ensemble des professionnels de santé ayant reçu une première injection y recevra une seconde injection dans le délai prévu de 28 jours.

Les possibilités de prise de rendez-vous pour des primo-injections seront progressivement ouvertes, au fur et à mesure du rythme des livraisons.

Depuis lundi, en plus des publics déjà éligibles (personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée, professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités, pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités, aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités, personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées), la vaccination est proposée aux personnes âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de pathologies à haut risque (ces dernières doivent disposer avant de se faire vacciner d'une ordonnance médicale établie par leur médecin traitant).

Dans ce cadre, le site initialement mis en place au CHICAM à Alençon ne permettait pas de recevoir tous ces publics, il a donc été décidé de créer un nouveau centre de vaccination à même d'accueillir toutes les personnes éligibles sur rendez-vous à la Halle aux Toiles. C'est grâce à la coopération de l'ARS, de la Préfecture de l'Orne, de la Ville d'Alençon, du CHICAM, des professionnels de santé libéraux et des pharmaciens que ce dispositif a pu être rapidement mis en service dans le centre-ville d'Alençon. Tous les RDV prévus sur la Halle aux Toiles à destination de l'ensemble des publics éligibles sont maintenus.

Toutes les personnes concernées qui le souhaitent auront accès à la vaccination, étant entendu que cette vaccination va s'étendre sur plusieurs semaines.